

Rousseau Jean, parcours de captivité¹

Arson Hervé
Version 1
07/02/2023

État civil

Jean Louis Rousseau était né le 15 juin 1912 à Paris 18^e (Seine), fils d'Eugène Rousseau et de Marguerite Jeanne Scotetes. Il exerçait le métier d'agent des postes, était marié et habitait à Aulnay-sur-Musy (Eure), au nord de Dreux.

Situation militaire

Il a été recruté par le 2^{ème} bureau de la Seine, matricule 3962. À la déclaration de guerre, il est affecté au 18^{ème} Régiment de Pionniers. Les régiments de pionniers étaient les ancêtres des régiments du génie. Le 18^{ème} R.P. était spécialisé dans les transmissions radio et télégraphe.

À la déclaration de la guerre, les télégraphistes ont été positionnés le long des frontières et mis à disposition des divisions.

Capture, transfert en Rhénanie

Jean Rousseau a été affecté à Bréhain en Meurthe et Moselle, un gros ouvrage fortifié d'artillerie de la ligne Maginot. C'est là qu'il est capturé le 27 juin 1940, après l'armistice, avec tout le bataillon.

Les captifs ont d'abord été regroupés au Frontstalag 212 à Metz (Moselle) ; puis Jean Rousseau a été dirigé vers Berlin, Stalag III D². Il est ensuite rapidement transféré au Stalag III A, à Luckenwalde, au sud de Berlin, où il est immatriculé III A 28 430³. La date d'arrivée à Luckenwalde n'a pas été renseignée par les Allemands.

Il est envoyé dans différents kommandos de travail, dont celui de l'aménagement d'un terrain d'aviation au nord de Berlin.

Évasions échouées

Le 31 octobre 1941, il tente de s'évader du kommando de Königwursterhausen. Il se cache dans un wagon de marchandises en partance pour Issy-les-Moulineaux. Il est découvert à la gare de Metz-Frescati. Il est conduit au Stalag XII F à Boulay, un arrondissement du département de la Moselle. Après l'annexion de ce département en 1940, les Nazis l'ont considéré comme territoire allemand et y ont installé un camp de prisonniers près de Forbach. Il doit rester à l'infirmerie du camp du 7 novembre au 29 décembre 1941. Il y est soigné pour des gelures aux pieds.

Il est ensuite renvoyé au Stalag III A en janvier 1942. Il est alors jeté pour 21 jours dans une cellule de 2m sur 1m. À sa sortie de prison, il est expédié dans un kommando agricole dans l'arrondissement de Spandau. Il tente à nouveau de s'évader le 12 avril 1942. Il est repris dans la gare de Francfort-sur-le-Main. Les deux évasions lui valent une condamnation à la déportation vers le Gouvernement Général de Pologne.

¹ Dossier statut au SHD-Caen : 21P 667 082, attestations et Meldungen. Récit de captivité.

² Meldung 2993 du Stalag III A diffusée en octobre 1940 signalée sur la fiche de suivi de captivité mais non présentée lors de la consultation du dossier.

³ Meldung 17 du Stalag III D ouverte le 11 octobre 1940 et Meldung 137 du Stalag III D ouverte en avril 1941.

Évasion du Stalag 325

Après sa deuxième évasion échouée, Jean Rousseau suit un périple tortueux par les Stalags IX A (Ziegenhain) et IX B (Bad Orb) au nord de Francfort-sur-le-Main. Le 10 juin 1942, c'est le départ pour Rawa-Ruska. Il y arrive le 16 d'après la déclaration du prisonnier. Sans son récit d'évasion, aucun renseignement ne serait parvenu jusqu'à nous : aucun des Stalags fréquentés après le III A n'ont fait l'objet d'un enregistrement sur une liste de prisonniers rédigée par les Allemands.

À partir du 31 juillet 1942, Jean Rousseau est envoyé travailler dans une carrière de pierres. Ce sous-camp réunissait environ 50 hommes. Il dépendait du Stalag 325 et il était situé à Rozdol, Rozdil en ukrainien aujourd'hui, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Lemberg (Lviv aujourd'hui). Cette commune a accueilli beaucoup de Juifs réfugiés de l'ouest de la Pologne occupée par les Nazis en 1939, puis à partir de juin 1941 et de l'occupation allemande de toute la Galicie, ces Juifs ont été déportés à Belzec.

Militaire interné en Hongrie

Le 24 août 1942, Jean Rousseau s'évade avec succès de Rozdol en compagnie d'Ernest Caulier⁴. L'évasion du Stalag 325 est confirmée par un document allemand⁵. Les évadés ont regagné la Hongrie le 4 septembre. Grâce à l'intervention de la légation française à Budapest, les évadés sont sortis de prison à la forteresse de Komarom et obtiennent un statut plutôt libéral : militaire interné à Balaton Boglar, en réalité, liberté sur engagement à ne pas chercher à rejoindre les armées alliées.

Le pays est occupé par l'armée allemande à partir de mars 1944. Les prisonniers français évadés reçoivent l'ordre de regagner le camp de Selyp au nord-est de Budapest. Les Allemands les regroupaient en vue de les renvoyer dans des Stalags. Jean Rousseau entre alors en clandestinité et il entre en contact avec le Comité de Gaulle. Il participe à la protection des enfants israélites dont les parents avaient été incarcérés ou déportés.

Rapatriement, distinctions

Les Soviétiques chassent les nazis de Budapest en janvier 1945. Les évadés français rejoignent le camp de Tura, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Budapest. Jean Rousseau s'évade à nouveau de ce camp afin de regagner la Roumanie.

Son nom a été listé par les Services Internationaux lorsque les militaires français évadés en Roumanie ont été recensés⁶. Puis il a été exfiltré vers l'Italie. Son nom ne figure pas sur la liste de militaires français recueillis au Centre de Passage de Bagnoli datée du 11 décembre 1944. Il a donc dû y arriver plus tard. Il a été rapatrié via Naples le 22 mai 1945 ; il a été démobilisé par le Centre de Marseille⁷.

Il a obtenu la Médaille des Évadés le 13 septembre 1955. Il a déposé une demande de titre le 9 octobre 1961. À ce moment-là, il habitait à Paris 5^e, au 20 rue Berthollet. Le 12 décembre 1963, le titre Interné Résistant lui a été refusé par le Ministère des Anciens Combattants contre l'avis de la Commission Départementale, sous le motif que l'évasion du Stalag 325 n'avait pas été motivée par l'accomplissement d'un acte de résistance.

4 D'après Jean Rousseau, Ernest Caulier était domicilié avant-guerre à Damville dans l'Eure. Lire sa notice biographique.

5 Meldung 708 du Stalag 325 ouverte le 20 février 1943.

6 Liste 1377 du 17 janvier 1945.

7 Attestation du Commandant du bureau de recrutement de Reuilly (Paris 12^e).